

## Délibération n° 2018-06-26

Extrait du registre des délibérations  
du conseil communautaire du 17 décembre 2018

### Objet

Désignation des  
délégués suppléants  
au Syndicat mixte  
fermé  
d'aménagement des  
vallées de la Couze  
Pavin, de la Couze  
Valbeleix et de leurs  
affluents (SIAV)

### Rapporteur

RAVEL Pierre

### Date de convocation

10 décembre 2018

### Date d'affichage du compte rendu

21 décembre 2018

### Nombre de conseillers

En exercice : 126

Présents : 90

Votants : 88

Pour : 84

Contres : 2

Abstentions : 2

L'an deux mille dix-huit, le 17 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	VEZON Christophe (S)	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert	CHEYNOUX Gérard	
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
		DESVIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard (S)	ESPEIL Michel
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc
		GAUTHIER Isabelle
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
MAGAUD Hervé (S)	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre (S)	LIVET Bertrand
MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René	MARTINANT Pierre
		MEALLET Roger-Jean
		NICOLLET Michel
	SAUTEREAU Catherine (S)	OLIVIER Christian
PAILLONCY Brigitte	PELISSIER Patrick	COUTAREL Bernard (S)
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
POMEL Michel	POULOUSSIER Marie-Laure	PRADIER Laurent
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
ROCHETTE Christophe	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		SALVINI Luc
SAUVANT Jean-Pierre	SOLIGNAC Maurice (S)	THEVIER Gérard
TINET Georges		
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	

Absents ayant donné pouvoir (4) : ALETON Danielle à VARISCHETTI Martine, BERTHELOT Pascal à LEGENDRE Denis, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, ROUX Bernard à CORRE Jean-Marie.

Absents représentés (9) : BOYER Elie, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, JOLIVET Sylvie, LETELLIER Josiane, NUÑEZ Aurélia, PELOU Michel, SAUX Marie-Pierre.

Absents (32) : BARBET Laurent, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, BESSEYRE Fabien, BRUNETTI Graziella, CHABAUD Christian, CHANIMBAUD Lionel, CODRON Maryse, COSTON Marie, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DESGEORGES André, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GOUEZEC Jean-François, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MASSEBOEUF Claude, MONIET-FIEVET Jean-Marc, MOREL Jacques, NÔ Lucien, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, TOULOUZE Michel, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

**VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles, L. 2121-21, L. 2122-7, L. 5214-21 (III), L. 5216-7 (IV bis) et L. 5711-1 et suivants ;

**VU** la délibération n° 2018-02-16 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 12 avril 2018 relative à la désignation des représentants au Syndicat mixte fermé d'aménagement des vallées de la Couze Pavin, de la Couze Valbelex et de leurs affluents ;

**VU** les statuts du SIAV ;

**CONSIDÉRANT** que, lors du conseil communautaire du 12 avril 2018, l'Agglo Pays d'Issoire a désigné ses représentants titulaires au sein du SIAV ;

**CONSIDÉRANT** qu'à ce stade, il convient désormais de désigner les représentants suppléants au sein du comité syndical ;

**CONSIDÉRANT** que chaque communauté est représentée par un nombre égal au nombre de délégués dont disposaient les communes avant la substitution, et que le choix devra porter sur l'un des membres de l'Agglo Pays d'Issoire ou sur tout conseiller municipal d'une commune composant le SIAV ;

**CONSIDÉRANT** que les représentants suppléants des communes jusque-là désignés étaient :

ISSOIRE	5 suppléants	Jean-Luc BATAILLE, Jean-Marc MONIER-FIEVET, Isabelle LOURDEL, Bertrand BARRAUD, Mohamed RKINA
SAINT-VINCENT	1 suppléant	Roger LOUIS
PERRIER	1 suppléant	Georges NAVA
COURGOUL	1 suppléant	Marie-Hélène PAULZE
SAINT-FLORET	1 suppléant	Patrick FOURY
SAINT-CIRGUES-SUR-COUZE	1 suppléant	Sylvestre CERESOLE
MEILHAUD	1 suppléant	Pierre DAGROSA
TOURZEL RONZIÈRES	1 suppléant	Alain TOMBETTE
CHIDRAC	1 suppléant	Michel TARDIF
SAURIER	1 suppléant	Philippe DUBOST

**CONSIDÉRANT** que l'élection des représentants de la Communauté d'agglomération issus de la fusion au sein des comités des syndicats mixtes a lieu au scrutin secret, et à la majorité absolue ;

**CONSIDÉRANT** que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ;

**CONSIDÉRANT** qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à la majorité des voix, 2 contre et 2 abstentions de désigner les représentants suppléants de l'Agglo Pays d'Issoire au sein du Syndicat mixte Fermé d'aménagement des vallées de la Couze Pavin, de la Couze Valbeix et de leurs affluents (SIAV).

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire  
Issoire, le 28/12/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 28/12/2018